



— — — Arrêté municipal —

Date : 16/02/2026	N° 6821
Objet : Dépose d'une benne et stationnement de camion	
SARL GROSS ET FILS	
Rue de la Gare (derrière le 95 Grand rue) 57280 MAIZIERES-LES-METZ	

REGLEMENTATION TEMPORAIRE DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION

Le Maire de la Ville de Maizières-lès-Metz,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et ses dispositions particulières aux communes des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et notamment ses articles L2211-1, L2212-5, L2213-1, L2213-2, L2213-3 et L2542-2,

VU le Code de la Route et notamment ses articles L130-5, L411-1, L411-6, R130-2, R130-3, R411-3, R411-8, R411-25, R411-26 et R417-6,

VU le Code de la Voirie Routière, et notamment ses articles L113-1,

VU le Code Pénal et notamment son article R 610-5,

VU l'arrêté municipal n° 2442 du 5 novembre 2004 réglementant la circulation et le stationnement en ville,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment les dispositions du livre I – 8^{ème} partie « signalisation temporaire », approuvées le 6 novembre 1992,

CONSIDERANT la demande de réservation sollicitée par la société SARL GROSS ET FILS.

Arrête

Article premier – La société SARL GROSS et FILS est autorisée à déposer une benne, au droit du parking sis rue de la Gare, comme indiqué sur le plan ci-annexé, du mercredi 18 février 2026 au vendredi 13 mars 2026.



Article 2 – Durant la période susvisée, l'arrêt et le stationnement des véhicules de toutes natures seront interdites. Seuls y auront accès les véhicules d'intervention urgentes et les camionnettes / camions de l'entreprise adjudicataire, immatriculés :

- Camions HH-991-JN / FZ-657-AL / ES-484-DJ
- Camionnettes AA-263-HJ / DY-333-PQ / FW-45-VS

Copie de cette autorisation sera apposée de manière visible sur les camions et la benne.

Article 3 – Le présent arrêté et le dispositif de réservation de l'emplacement seront à la charge de la société SARL GROSS et FILS et devront être mis en place au moins 7 jours avant le début de l'occupation.

Article 4 – Toutes les conditions de sécurité et de signalisation routière de jour comme de nuit dans l'emprise du chantier sont à la charge exclusive de l'entreprise adjudicataire, qui pourra être reconnue responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

La signalisation temporaire de chantier devra être conforme à l'instruction ministérielle sur la signalisation routière notamment les dispositions du livre I-8^{ème} partie « signalisation temporaire », approuvées le 6 novembre 1992. Sa mise en place sera effectuée **7 jours ouvrés avant le début de l'occupation.**

Article 5 – Dans le cadre des travaux, un dévoiement piéton sera mis en place afin de sécuriser la zone de travaux.

Article 6 – A la fin de l'occupation, les emplacements réservés devront être remis dans l'état où ils se trouvaient avant l'occupation du domaine public.

Article 5 – Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Gendarmerie de Maizières-lès-Metz ;
- Police Municipale ;
- SDIS ;
- SARL GROSS ET FILS.

Fait et notifié à Maizières-lès-Metz, le 16 février 2026.



Par délégation,
Philippe POLLO

Adjoint au Maire



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5
Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa
N° 14023*01
6821

Le demandeur Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☒

Nom : SARL GROSS ET FILS Prénom : _____
Dénomination : _____ Représenté par : GROSS Jean-Christien
Adresse Numéro : 46 Extension : _____ Nom de la voie : Rue Du Testament
Code postal 53175 Localité : GANDRANGE Pays : FRANCE
Téléphone 06 80 60 16 15 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : gross.christian.7 @ orange.fr

Nom : M. Felice Prénom : Claudine
Adresse Numéro : 95 Extension : _____ Nom de la voie : Grand Rue
Code postal 57280 Localité : MAIZIERES LES METZ Pays : France
Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : _____ @ _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ + _____
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : Rue De la gare
(Derrière le 95 Grand Rue)
Code postal 57280 Localité : MAIZIERES LES METZ
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : _____
Référence cadastrale : Section(s) : _____ Parcelle(s) : _____ Lieu-dit : _____

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	_____ mètres	_____ mètres	_____ mètres

Dépôt ou Stationnement ☒ ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ☐ ⁽²⁾ Aménagement d'accès ☐ ⁽²⁾ Ouvrages divers ☐ ⁽¹⁾

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☒ Stationnement de camionnette x1

Date prévue de début d'application 18 02 2026 Durée d'application (en jours calendaires) : 15

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale ☐ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement : _____

Matériaux ☐ Benne ☒ Grue ☐ Etalage ☐

Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐

Autres (à préciser) ☐ : _____

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

de la voie 4,5 mètres de la saillie mètres

des trottoirs 1,5 mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fosse ☐ : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau : _____

Sans franchissement de fosse ☐ Largeur de l'aménagement : mètres

Ouvrages divers ⁽²⁾

Travaux sur ouvrages existants ☐ Installation nouvelle ☐

Réseau aérien ou souterrain ou branchement

Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐

Eaux usées ☐ EDF ☐ Autres (à préciser) ☐ : _____

Sous voirie

Sous accotement ou trottoirs

Tranchée longitudinale mètres mètres

Tranchée transversale mètres mètres

Fonçage mètres mètres

Aménagement de surface ou équipements

Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐

Autres (à préciser) ☐ : _____

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1. Pour tous travaux :

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} ☒ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000^{ème} ☒ (3) Photos ☒

2. Pièces complémentaires par nature de demande

Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème} ☐

3. Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème} ☐

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème} ☐

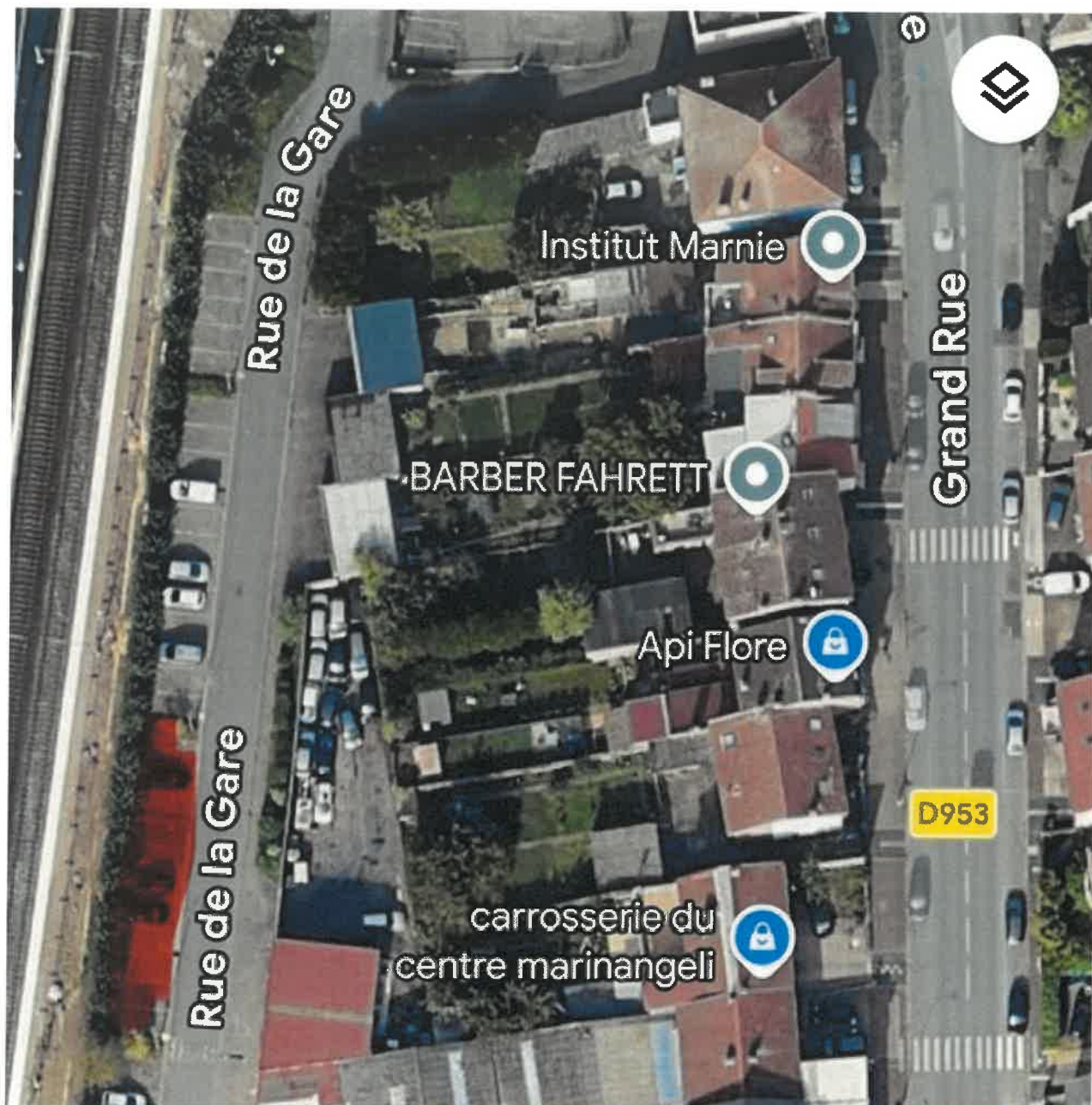
4. Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 10 02 2026 à Gondrange

Nom : GROFF Prénom : Jean Christian Qualité : Gerant

Ne pas oublier de joindre les pièces demandées,
faute de quoi votre demande ne pourra pas être traitée



Contact@sarlgross.fr

www.sarlgross.fr

Nadia MONTEIRO

De: grosschristian7@orange.fr
Envoyé: 11 février 2026 07:21
À: Service Technique
Objet: TR: TR: Plan voirie

Catégories: LU VANESSA

Envoyé depuis l'application Mail Orange

De: "Alexandre Gross"
Envoyé: mardi, 10 février 2026, 18:37
À: "Papa"
Objet: Plan voirie

Envoyé depuis l'application Mail Orange

De: grosschristian7@orange.fr
Envoyé: mercredi, 11 février 2026, 7:19
À: grosschristian7@orange.fr
Objet: TR: Plan voirie

